

La conjoncture vue par le ministère de l'économie et des finances

L'économie marocaine tient bon

Dounia Mounadi
dmounadi@aujourd'hui.ma

L'économie du Maroc a tenu bon au début de l'année en cours. C'est ce qui ressort des chiffres et analyse du point mensuel de conjoncture publié au titre du mois d'août par la direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE) relevant du ministère de l'économie et des finances. Une publication qui reprend les évolutions des différents secteurs de l'économie nationale. À ce titre, la DTFE souligne que selon la dernière publication du Haut-Commissariat au Plan (HCP) relative aux comptes nationaux trimestriels, le taux de croissance a ralenti à 1,7% au premier trimestre 2014 contre 3,8% durant le premier trimestre 2013. Cette décélération est liée exclusivement à la baisse de 4,4% de la valeur ajoutée du secteur primaire après la performance de 17% au premier trimestre 2013. En effet, les valeurs ajoutées du secteur de l'agriculture et surtout de la pêche ont baissé respectivement de 1,6 et 18,6% après des hausses importantes de 15,8 et 38,5% durant le même trimestre de l'année 2013.

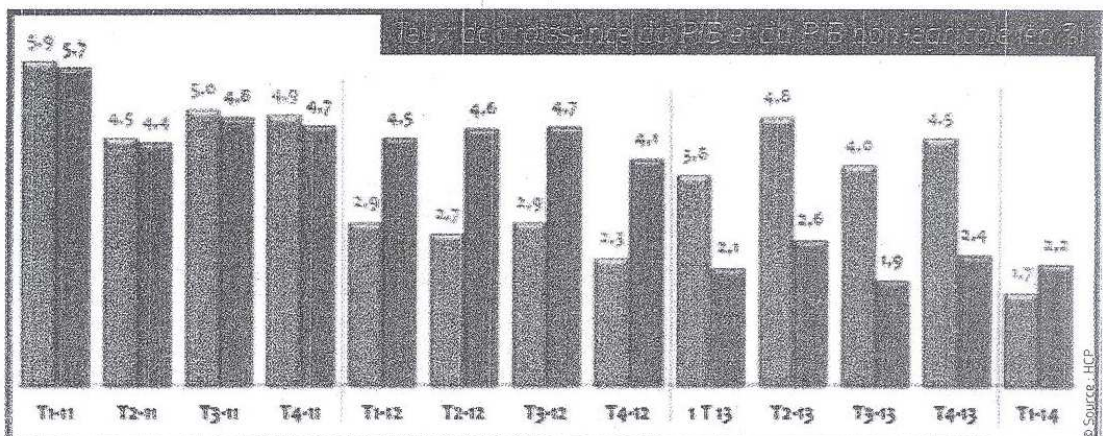
De son côté, la croissance des activités non agricoles s'est maintenue, pour le 5ème trimestre consécutif,

à un faible niveau de 2,2% et ce, en dépit des améliorations constatées au niveau des secteurs secondaire et tertiaire. En effet, la valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 1,8% au premier trimestre 2014 au lieu d'un repli de 1,4% au premier trimestre 2013, suite particulièrement à l'accélération de l'activité des secteurs des industries d'extraction (en hausse de 6,4% au lieu d'un recul de 3,5%), de l'électricité et eau (en hausse de 3,8% au lieu d'un recul de 4,8%), des industries de transformation (en hausse de 0,9% au lieu d'une hausse de 0,6%) et du bâtiment et travaux publics (en hausse de 0,3% au lieu d'un recul de 2,7%). Parallèlement, la DTFE a fait

remarquer que le secteur tertiaire s'est relativement mieux comporté par rapport au même trimestre de l'année précédente en affichant un taux de croissance de 3,5% au premier trimestre 2014 au lieu de 3%. Cette amélioration a été tirée par les branches des «hôtels et restaurants» (en hausse de 6,5% au lieu d'une hausse de 3,5%), des «transports» (en hausse de 5% au lieu d'une hausse de 0,3%), des «services de l'éducation, de la santé et de l'action sociale» (en hausse de 5% au lieu d'une hausse de 4,6%), des «services rendus aux ménages et aux entreprises» (en hausse de 2,7% au lieu d'une hausse de 1,6%), des «services financiers et assurances»

(en hausse de 0,8% au lieu d'une hausse de 0,3%) et du «commerce» (en hausse de 1,4% au lieu d'une hausse de 0,2%). Par contre, les secteurs des «postes et télécommunications» et des «services rendus par l'administration publique et sécurité sociale» ont enregistré une décélération de leur rythme de croissance qui s'est limitée à 4,9 et 2,6% respectivement au lieu de 5,9 et 6% un an auparavant. D'un autre côté, le rythme de progression de la valeur ajoutée des impôts sur les produits nets des subventions a nettement ralenti au premier trimestre 2014 avec un taux de progression de 2,7% contre 5,4 et 6,4% respectivement en 2012 et 2013.

Le taux de croissance a ralenti à 1,7% au premier trimestre 2014 contre 3,8% durant le premier trimestre 2013. Cette décélération est liée exclusivement à la baisse de 4,4% de la valeur ajoutée du secteur primaire après la performance de 17% au 1er trimestre 2013.



Aujourd'hui du 29/08/2014